

Association APAISER S&C

48 rue de la levée des dons
44119 TREILLIERES
presidente@apaiser.org

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 13 MARS 2021

Le samedi 13 mars 2021, les membres de l'association d'APAISER S & C se sont réunis en visioconférence via l'application ZOOM en assemblée générale ordinaire sur convocation de la présidente Mado Gilanton.

L'assemblée générale ordinaire est officiellement déclarée ouverte par la présidente Mado Gilanton à 14h35.

Avant de commencer la réunion, la trésorière a procédé au contrôle des présents et pouvoirs adressés ; il y avait 27 participants et 6 pouvoirs.

L'assemblée est présidée par Mado Gilanton, en qualité de présidente de l'association. Elle est assistée par une secrétaire de séance, Sylvia Da Costa, en tant que secrétaire de l'association.

La secrétaire, Sylvia Da Costa, explique aux personnes présentes le déroulement de l'assemblée générale, qui a été de nouveau cette année organisée en ligne via le site ZOOM, pour des raisons de sécurité liées au COVID 19. Une présentation est partagée en support pour les présents.

Lors de la dernière assemblée générale, la présidente Mado Gilanton avait évoqué le fait de fêter les 20 ans d'APAISER lors du prochain colloque. Ce dernier n'a malheureusement pas pu se tenir en raison du contexte sanitaire que nous connaissons depuis début 2020.

L'ordre du jour est rappelé par la secrétaire :

- 1) Validation des décisions prises lors de la réunion du bureau du 28 janvier 2021 et validée par la réunion du conseil d'administration du 04 mars 2021,
- 2) Présentation du bilan moral – Mado Gilanton,
- 3) Présentation du bilan financier – Régine Camps,
- 4) Présentation du bilan prévisionnel – Mado Gilanton,
- 5) Vote quitus,

1/DECISIONS DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le contexte sanitaire actuel lié à la COVID-19 et devant l'évolution de cette épidémie, ses conséquences et ses risques connus, la présidente et la vice-présidente ont rapidement pris la décision d'annuler le colloque prévu en 2021. Un accord a été convenu avec le prestataire pour un report possible jusqu'à fin 2022 si cela s'avérait nécessaire.

Le bureau devait cette année organiser de nouvelles élections selon le calendrier des élections (mandat de 3 ans).

Malheureusement au vu du contexte, il va être difficile d'organiser d'une part, une nouvelle liste pour le conseil d'administration et d'autre part des élections. Le colloque en présentiel devant être annulé, il sera difficile d'avoir les conditions nécessaires à la tenue d'une élection sereine...car même s'il est possible de l'organiser à distance, cela nécessite des scrutateurs non-candidats pour les vérifications.

En application de l'article 8 du règlement intérieur, le bureau peut prendre des décisions en cas de besoin de manière urgente.

Devant l'impossibilité de se réunir en présentiel, le bureau a décidé d'apporter des modifications à l'article 8 actuel : « Ce bureau restreint prendra en cas de besoin les décisions urgentes ».

En :

« Le bureau est autorisé en cas de situation exceptionnelle (crise sanitaire ou autre) à reporter le scrutin pour l'élection d'un nouveau conseil d'administration et/ou d'en modifier le mode ».

Le scrutin pour les élections de l'année sera donc reporté au début de l'année 2022.

Ces modifications ont été votées à la majorité par le conseil d'administration et ont été entérinées par l'assemblée générale du 13 mars 2021.

2/ LE BILAN MORAL

Le bilan moral du 01/01/2020 au 31/12/2020 présenté par Mado Gilanton laisse ressortir les éléments suivants :

Année particulière :

De janvier à juillet : de l'incrédulité à la sidération....

En mars, prise de décision du report du colloque au mois de septembre ce qui n'aura malheureusement pas pu être possible.

A compter de mars 2020, date du premier confinement, à septembre 2020, l'activité interne d'APAISER S&C a nettement diminué à cause du contexte COVID-19.

En effet, de nombreuses rencontres ont été annulées (réunions régionales, évènements caritatifs...), mais les membres du bureau sont restés présents :

- au sein de la Filière NeuroSphinx, en collaboration, nous avons réalisé une enquête auprès des patients sur leur ressenti et leur vécu durant le confinement,
- via Facebook en réalisant des « live »,
- par le maintien de ses actions sur le Conseil Scientifique Thérapeutique (CST) du cannabis thérapeutique (1 comité ANSM/semaine), mobilisation attentive des associations dès juin,
- le maintien de l'écoute active des malades qui se sont retrouvés isolés et désemparés suite à une nette réduction de la pratique d'IRM et l'annulation des interventions,
- demandes importantes des collectifs et organismes de santé : Alliance Maladies Rares, France Asso Santé, Compare, ANSM, HAS, les plateformes Maladies Rares (1 à 2 conférences téléphoniques par demi-journée),

A partir de septembre 2020, il y a eu une reprise plus soutenue de l'activité au travers de :

- L'écoute, l'aide et l'accompagnement des malades,
- La mise en place des relances d'adhésion et réunion du bureau ; mais aussi du projet de recherche génétique CHIARIGENE (mise en place d'appel aux dons),
- Finalisation et mise en place des clips saison 1,
- Ecriture du MAGAPAISER 77

Les demandes concernent :

- Besoin de parler : 70% des appels demandent qui contacter et où se faire suivre et 10% sur la Section Filum Terminale,
- Différentes Aides : MDPH et CPAM
- Cas particulier de demande d'un soutien parents : demande aide juridique

La présidente et Christian Lemarchand (tous deux membres du Conseil Scientifique) ont apporté leur soutien et leur aide dans un dossier très douloureux sur Montpellier auprès de parents dont le bébé de 22 mois est décédé au décours de l'anesthésie pour la pratique d'une IRM de contrôle et de suivi d'un Chiari.

L'information et ses outils au quotidien en 2020 :

Différentes actions qui ont permis de mettre en avant APAISER S&C ont été menées :

- Des actions média :
 - a. Des actions spécifiques pour le cannabis thérapeutique : plus de 10 interviews journaux, magazine, télévision (France 5, LCP) et radio (France Inter, RMC, France Info...)

- b. Une participation au Magazine de la Santé sur France 5 sur le thème antidouleur qui a eu 1 100 000 spectateurs sur le direct.

- L'information et ses outils au quotidien en 2020 :

- a. Site internet : Des utilisateurs en baisse pendant le 1er confinement mais avec des pics d'audience grâce aux participations à Science et Avenir en juillet et au Magazine de la Santé en octobre,
- b. Page Facebook : 9 929 minutes (soit 165 heures 48) vues contre 3954 en 2019 avec des pics lors des publications des clips et des appels CHIARIGENE à partir du mois d'octobre qui a généré 14 156 vues,
- c. La diffusion des 6 clips a généré 14 156 vues soit : Teaser (1682), Malformation de Chiari (3796), Syringomyélie (4 242), Syringomyélie post traumatique (1243), Douleurs Neuropathiques (2006) et Troubles sphinctériens (915).

Deux visio-conférences animées avec la Filière NeuroSphinx : le 3 juillet pour annoncer la reprise des consultations des centres de la filière NeuroSphinx (714 participants) et le 14 décembre pour présenter le projet CHIARIGENE avec Dr Steven Knafo (2600 vues).

- Le colloque 2021

Anaële Detroye-Mouchenik, vice-présidente, nous présente le travail d'organisation du colloque annuel qui était fixé en mars 2021 et préparé dès septembre 2020, puis d'annulation et de report en mars 2022 dans le même lieu. Le report des acomptes est accepté jusqu'en fin 2022.

- Nombreuses actions politiques pour la régularisation de cannabis thérapeutique :

- Mado Gilanton a participé en février 2020 à l'Assemblée Nationale pour défendre le projet puis à la Tribune dans Le Parisien.
- Toutes ces actions menées avec le collectif pour la légalisation du cannabis thérapeutique ont abouti fin d'année 2020 et autorisé :
 - Sortie d'expérimentation par une légalisation
 - Sur Prescription
 - Avec remboursement

- Le MAGAPAISSER :

Le MAGAPAISSER : 1 seul numéro a été distribué début mars 2021 et élaboré de décembre 2020 à février 2021. Afin que cela puisse être possible, une équipe de bénévoles très impliqués et appliqués, effectue des relectures attentives. Ce magazine nécessite la mise en page par un professionnel et a été présenté sur forme de « Flipbook » par messagerie aux 150 adhérents sous forme papier. Le MAGAPAISSER est de plus en plus étayé et ce numéro 77 de 20 articles, comporte 52 pages.

- Des actions scientifiques :

- a. Le conseil scientifique se réunit 2 fois par an avec les membres de C-MAVEM Kremlin Bicêtre et Necker,
- b. APAISER S&C est membre du comité de décision et relecture PNDS et ETP, et a procédé à la relecture du Protocole National de Diagnostic et de soin (PNDS),
- c. Présence à un compte-rendu de rapport d'autopsie d'un enfant décédé au décours d'une anesthésie pour l'IRM.
- d. APAISER S&C soutient 3 projets de recherche : CHIARIGENE, financé par la collecte en ligne de fin 2020 ; le développement d'une échelle d'évaluation de la prise en charge des syringomyélie post-traumatiques d'un coût total de 30 000 € (financé sur les fonds propres à hauteur de 10 000 € en partenariat avec l'IRME (Institut de Recherche sur la Moelle Epinière). Il manque 10000 € pour lesquels nous répondrons à des appels à projet d'organisme du handicap en 2021 ; APAISIA – « Serious Game » pour la prise en charge de la douleur (développé par Institut ANALGESIA = fondation qui regroupe tous les acteurs de la douleur). Cette application déjà utilisée par les professionnels sous forme plus complexe (eDol), serait cette fois-ci mise à disposition du grand public (hypnose, méditation...) dans une forme simplifiée et en auto-usage. Sur ce projet, APAISER S&C a fait un don de 1500 € à Institut ANALGESIA pour la réalisation du pilote qui coûtera 10 000€.

- Différentes actions caritatives ont permis à APAISER S&C de récolter et de recevoir des dons :

Beaucoup d'événements ont été annulés en raison de la crise sanitaire mais malgré tout des collectes collectives ou individuelles ont été versées à APAISER S&C

-Versement par une chorale : Les amitiés d'Automne (Maine et Loire) – remise à Marie Lou, Huguette et Bruno

-Une collecte lors d'une randonnée : Lyon – ABC Prévention

-Des Actions individuelles : dons provenant d'activités (Cindy et Blandine)

-Collectes Facebook : 12

-Collectes liées à des obsèques : 3

En conclusion :

APAISER S&C continue ses nombreuses participations avec le centre de référence C MAVEM, l'Alliance Maladies Rares, l'ANSM, la Fondation ANALGESIA (groupe de recherche sur la douleur). Elle continue activement ses actions pour le projet recherche cannabis thérapeutique et d'autres projets pour faire évoluer la connaissance de la malformation de Chiari et de la syringomyélie.

3/ LE BILAN FINANCIER

Le bilan financier, présenté par Régine Camps trésorière d'APAISER S&C, est établi à partir de différents outils tels que :

- ASSOCONNECT : logiciel de gestion qui permet d'effectuer de la comptabilité de trésorerie, de recettes, dépenses, compte de résultat, bilan...,
- HELLOASSO : site partenaire gratuit pour les adhésions, les dons, les crowdfunding, la billetterie, les reçus fiscaux automatiques/versements hors billetterie,
- EXCEL : pour faciliter la gestion des adhérents et permettre une double saisie, mise à jour des cotisations et effectuer le suivi des relances adhésions, les reçus fiscaux manuels/ versements des chèques et virements.

Petit rappel, Les résultats comptables sur 2019

Le total des recettes s'élève à 54 049,20 €

Le total des dépenses s'élève à 33 426,83 €

Soit un résultat brut positif de 20 622,40 €

Les résultats comptables sur 2020 :

Le total des recettes s'élève à 40 768,23 €

Le total des dépenses s'élève à 27 625,88 €

Soit un résultat brut positif de 13 142,35 €

La répartition des recettes sur 2020 se décompose de la façon suivante :

- 25% proviennent de collectes et de dons,
- 20% proviennent des adhésions,
- 55% lié au projet CHIARIGENE

La répartition des dépenses sur 2020 se décompose de la façon suivante :

- 53% pour les projets et la communication (les mots sur les maux, Analgésia, les actions de communication de base pour le site internet, les publications et le MAGAPAISER),
- 14% concernent la recherche (Cannabis thérapeutique, CHIARIGENE)
- 11% concernent l'organisation du colloque
- 9% correspondent aux frais de fonctionnement,
- 6% sont liés au conseil scientifique (déplacements et réunions)
- 5% pour l'achat d'articles liés à la revente
- 2% sont liés au Collectif : Alliance Maladies Rares, EURORDIS.

ZOOM sur la communication :

Sur un total de 13 862€

- 80% sont liés au projet « Les Mots sur nos maux »
- 13% au MAGAPAISSER
- 5% au site internet,
- 2% aux diverses publications.

L'organisation de réunion est à 0€ car il n'y a pas eu de réunion cette année.

Des dépenses ont été provisionnées : le colloque à hauteur de 2 740 € et l'achat d'article à hauteur de 1 308 €.

Le compte bancaire d'APAISSER S&C est détenu à la Banque Postale ; l'arrêté est établi au 31/12/2020.

Le solde du compte courant est créditeur de 12 053,68 €,

Le solde du Livret A est créditeur de 76 500 €,

Sur ces comptes ne figure pas la collecte de décembre qui reste à venir par HELLOASSO

En ce qui concerne les adhésions, elles sont en baisse avec 305 adhérents sur 2020 contre 332 en 2019.

En 2020 il y eu 239 ré-adhésions et 63 nouveaux adhérents.

Le bénévolat est une force importante en France.

France-Bénévolat a demandé à toutes les associations de valoriser les heures des bénévoles ; l'objectif est de pouvoir déterminer combien aurait coûté ses heures de bénévolat si elles avaient été effectuées par des salariés et comptabilisées en équivalent salaire brut.

APAISSER S&C compte 16 bénévoles actifs. Toute personne qui fait au moins 1 h de bénévolat dans l'année est considéré comme bénévole actif.

L'objectif est de faire remonter ses heures pour que le travail des bénévoles soit bien reconnu comme une force économique.

Une grande partie des bénévoles sont des retraités et une grande partie sont des femmes.

En 2020 : 1^{ère} étape de la valorisation du bénévolat qui comprend :

- Les membres du bureau,
- Le coordinateur du Conseil Scientifique,
- Les relecteurs du MAGAPAISSER

Au total : 1876 heures pour une équivalence en compétences de 75 475 €.

Cette équivalence a été transcrite en établissant des correspondances de postes existants comme par exemple le poste de la présidente qui équivaut à un poste de directeur d'association salarié.

Cette valorisation permet de prendre conscience de l'énergie investie dans le projet associatif et de la quantité de travail fournie pour mettre en place les actions de l'association mais en aucun cas, il ne correspond au versement d'indemnités, ni à l'établissement de reçus fiscaux.

En 2021 : Valorisation des heures comptabilisées de tous les bénévoles

4/LE BILAN PREVISIONNEL 2021

Le bilan prévisionnel 2021 a été présenté par Mado GILANTON.

La vie d'APAISSER :

- Préparation des élections 2022
Appel à candidatures pour la constitution d'une liste pour le Conseil d'Administration,
Pour rappel, le conseil d'administration a pour fonction d'élire le Bureau et c'est ce dernier qui fait fonctionner l'association.

Les membres du conseil d'administration peuvent également occuper d'autres fonctions, telles que relecteurs, participants à l'écriture du MAGAPAISSER, ou être dans d'autres commissions.

La Gestion :

- Réflexion sur une campagne d'adhésion et relance des adhésions envisagée de façon mensuelle (rappel de la relance pendant 12 mois pour toute personne qui n'a pas effectué sa ré-adhésion souvent lié à de la négligence),

Les actions à finaliser cette année :

La saison 2 des clips

Intervention de François Roque qui travaille sur une série de clips informatifs intitulée :

« Les mots sur les maux ».

Les clips terminés et mis en ligne en novembre 2020 sont le Teaser, les douleurs neuropathiques et la syringomyélie, la malformation de Chiari, la syringomyélie post-traumatique, les troubles sphinctériens

Les clips en phase d'écriture : le film terminale, les troubles du sommeil

Les clips en prévision : le parcours de soin (organisation des centres de références et de compétences), le fardeau de la maladie et les termes sur les pathologies proches de la syringomyélie (les arachnoïdites, etc.).

Un expert médical valide l'écriture de chaque clip.

Relecture du Protocole National de Diagnostic et de Soins,

Appel d'étudiants en langue qui devaient aller à l'étranger mais qui à cause du contexte n'ont pas pu obtenir de stages pour valider leurs Masters. Nous avons décidé d'apporter son soutien à un étudiant de la faculté de Brest en lui proposant un stage de deux mois au sein de l'association, stage pendant lequel il effectuera les traductions des conférences des consensus. Cet étudiant sera bien sûr indemnisé à hauteur du coût du stage.

Les Projets de Recherche :

- CHIARIGENE en externe, travail avec le centre de référence, finalisation des contrats d'engagement
- Appel à projet échelle d'évaluation des syringomyélias post-traumatiques, travail du centre de référence en partenariat avec l'INSERM Paris Saclay, APAISIA implication « Task force patient » pour les tests à venir de l'application.

Les actions en collaboration :

ETP Virtuel qui permettrait aux patients de visualiser leur parcours jusqu'au bloc, collaboration entre le centre de référence, le CHU de Bordeaux et Nathalie Bouvier adhérente de Bayonne,

- Projet en collaboration avec le Pr Vignes, le Pr Parker et Steven Knafo « 2eme avis IRM » avec le CHU de Bordeaux et centre de référence (30% des diagnostiqués Chiari ne le sont pas, mauvais diagnostic des radiologues. Projet d'un deuxième avis en ligne avant une consultation,
- Valorisation du réseau de soin de réadaptation Grand-Ouest (de Brest à Toulouse) en collaboration avec le CHU de Tours à l'initiative du Pr Odent et Mme Frémont et la collaboration de Mado Gilanton et Sylvia Da Costa, dont l'objectif est de prendre en charge les patients dès le diagnostic que ce soit en pré-opératoire et/ou post opératoire pour les orienter vers les spécialistes adaptés et limiter l'errance médicale,
- Aide à la constitution des dossiers MDPH par Claude Boulanger, délégué MDPH.
Un document MDPH « Maladies Rares » qui est actuellement travaillé par une filière qui s'appelle Brain team et qui est à Angers (travail inter-filières) ; dont l'objectif est de faire apparaître les handicaps invisibles tels que la douleur, la fatigue et les vertiges,
- Participation à une discussion organisée par la plate-forme Maladies Rares de Tours dont le thème était : « Que l'on soit porteur ou atteint d'une maladie rare, comment vivre après l'annonce du diagnostic ? » par Sylvia Da Costa

Les actions Cannabis thérapeutique :

- Mobilisation pour la légalisation du cannabis thérapeutique avec un collectif patients/ médecins. Intervention de Mado avec l'Institut ANALGESIA, Pr Nadine Attal, Dr Laure Copel et Pr Nicolas Authier. Comment prendre en charge la douleur ?
Mise en place des travaux de recherche par l'Institut ANALGESIA et l'INSERM Douleur.

Le MAGAPAISER

Actuellement parution du MAGAPAISER 2 fois par an. Afin que cela puisse être possible une équipe de bénévoles très impliquées et appliquées effectue des relectures attentives. Ce magazine nécessite la mise en page par un professionnel.

Le MAGAPAISER est de plus en plus étayé.

Une réflexion sur le MAGAPAISER est en cours : nouvelle forme envisagée (passage en format A4 selon le coût d'impression et les frais d'expédition) : 1 magazine par an avec des contenus scientifiques et la diffusion d'une « newsletter » diffusée tous les trois mois (par mail dans la majeure partie et par courrier sous format A4) avec une communication sur la vie de l'association. Incrémenter le site APAISER dans la partie « biblio » : reprise d'articles scientifiques.

Le fardeau de la maladie

Ce projet qui n'a pas vu le jour en 2020 devra faire partie de nos réflexions afin d'être développé en 2021. C'est un projet important qui devra mobiliser plusieurs membres d'APAISER S&C

En prévision :

- Organisation d'un Congrès International Syringomyélie & Chiari en 2023 à PARIS qui accueillera des médecins internationaux,
- Si reprise de la « vie d'avant » en 2021 alors il y aurait un retour progressif des réunions régionales et une organisation du Colloque en 2022 serait envisageable,
- Nous pouvons tous être à l'initiative d'une action, d'un événement caritatif !

Le budget prévisionnel financier pour 2021 ce qu'il faut retenir :

Le montant des recettes totales est estimé à 21 450 € et réparti de la façon suivante :

- Adhésions : 7 500 €,
- Collecte événements caritatifs : 2 000 €,
- Collecte Facebook : 1 500 €,
- Appel à projet : 2 000 €,
- Dons hors adhérents : 2 000 €,
- Dons adhérents : 6 450 €

Il n'y aura pas cette année d'appel à projet, de collecte via HELLOASSO car c'est une action qui est mise en place tous les 2 ans.

Le montant total des dépenses est estimé à 48 150 € et se répartit de la façon suivante :

- Frais de fonctionnement : 3000 € (frais de timbres liés à l'organisation des élections du prochain CA),
- Recherche : 30000 € (CHIARIGENE et l'échelle syringomyélie post-traumatique),
- Conseil Scientifique : 1500 €
- Collectifs (Alliance Maladies Rares-EURORDIS) : 450 €,
- Communication – Information : 13 000 €,
- Organisation réunion : 200 €,
- Achats articles : 0€ (pas de nécessité de nouveaux achats ; stock suffisant),

- Colloque : 0€ (déjà provisionné).

5/ VOTES DES QUITUS

À l'issu du débat entre les membres, la présidente de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Le Bilan Moral : cette résolution est adoptée à l'unanimité par 33 voix
- Le Bilan Financier : cette résolution est adoptée à l'unanimité par 33 voix
- Le Bilan Prévisionnel : cette résolution est adoptée à l'unanimité par 33 voix

Nous espérons pouvoir nous réunir pour fêter les 20 ans d'APASER S&C ce qui n'a pas pu être possible ... alors nous croisons les doigts et espérons pouvoir tous nous réunir pour fêter ses 22 ans !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et l'assemblée s'est clôturée à 16h20.

Le Président de séance
Mado Gilanton



Le secrétaire de séance
Sylvia Da Costa



Annexe : compte de résultats et bilan financier

Compte de Résultat

APAISER S&C - Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 (document généré le 20/04/2021)

	PERIODE EN COURS	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
706000 - Prestations de services		7 391,93
707100 - Ventes d'articles		1 262,55
708400 - Participations au colloque (frais à charge)	1 950,00	3 280,00
754005 - Collectes evenement caritatif	650,00	2 100,00
754030 - Collectes via Facebook	1 509,30	1 920,19
754040 - Dons affectes Chiarigene	20 810,00	
754100 - Dons	865,00	4 025,00
754200 - Collectes		3 200,00
754500 - Dons affectes Derrière les maux de nos maux		10 000,00
754600 - Dons des adhérents	6 450,00	6 544,50
756100 - Cotisations des adhérents	7 625,00	8 300,00
758000 - Produits divers de gestion courante	0,02	50,00
Total	39 859,32	48 074,17
CHARGES D'EXPLOITATION		
606300 - Petit matériel (<600€) de bureautique	-248,83	-166,54
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	-61,00	-448,20
607000 - Achat d'articles pour revente(ex : T-shirts)	-1 308,00	
607100 - Frais liés à la vente article (port, emballage ...)		-22,20
610000 - Abonnement Internet, Store	-425,72	-200,84
611000 - Abonnement logiciels assoconnect	-462,00	-462,00
616000 - Primes d'assurances RC	-151,71	-148,51
617000 - Recherche ANALGESIA	-1 500,00	
622100 - Honoraires- site internet	-708,00	-787,00
622200 - Honoraires PRO Dessin Animé		-2 951,30
622300 - Honoraires LES MOTS	-10 860,00	-7 180,00
622400 - Frais lié projet CHIARI_GENE	-1 239,89	
623200 - Réunion INSTANCES - AMR - CRMR	-199,89	-1 553,07
623400 - Frais pour Rencontres régionales		-85,17
623700 - Publications Informations	-262,62	-328,92
623701 - Impression MAGAPAISER	-1 758,76	-258,85
623710 - Carte Urgence		-1 166,40
625000 - Frais liés à la recherche		-1 000,07
625100 - Frais annexes au projet LES MAUX		-326,86
625101 - Frais de déplacement colloque		-1 682,93
625110 - Déplacement pour evenements caritatifs		-404,29
625120 - Deplacements Conseil Scientifique	-1 571,06	-2 402,86
625130 - Déplacements liés à Réunions		-1 154,18

	PERIODE EN COURS	N-1
Régionales		
625140 - Reunion Conseil Administration		-60,80
625150 - Déplacements Réunions Partenaires		-53,73
625200 - Frais de déplacement lié à projet	-262,77	-420,33
625300 - Réunion de bureau		-490,40
625400 - FRAIS DE DEPLACEMENT LIE CANNABIS THERAPEUTIQUE	-717,00	-1 046,37
625600 - Missions Congrès Etranger		-786,06
625700 - Frais Organisation Colloque	-2 740,00	-6 022,09
626000 - Frais postaux	-791,23	-907,05
628100 - Cotisations collectifs (AMR - EURORDIS)	-255,00	-255,00
633000 - Taxes Maisons des Artistes	-73,00	-80,00
Total	-25 596,48	-32 852,02
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 262,84	15 222,15
PRODUITS FINANCIERS		
760000 - Produits financiers	393,29	537,50
Total	393,29	537,50
CHARGES FINANCIERES		
661100 - Frais de tenue de compte	-79,40	-77,50
Total	-79,40	-77,50
RESULTAT FINANCIER	313,89	460,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
771300 - Abandon de frais	515,62	4 940,25
Total	515,62	4 940,25
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
671801 - Remboursement Participation Colloque	-1 950,00	
Total	-1 950,00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 434,38	4 940,25
TOTAL GENERAL	13 142,35	20 622,40
	PERIODE EN COURS	N-1
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
870000 - Bénévolat	75 475,00	
875000 - Dons en nature		497,31
Total	75 475,00	497,31
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
861000 - Mise à disposition gratuite de biens		-497,31
864000 - Personnel bénévole	-75 475,00	
Total	-75 475,00	-497,31

Bilan

APAISER S&C - Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 (document généré le 20/04/2021)

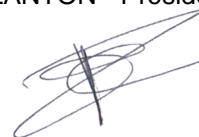
Actif

	Brut	Amortissements / dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
COMPTES FINANCIERS				
Banques, établissements financiers et assimilés				
511200 - Chèques à encaisser	155,00		155,00	920,00
512001 - Banque - Compte principal	17 738,68		17 738,68	4 864,16
512002 - Banque - LIVRET A	76 874,29		76 874,29	75 871,46
Caisse				
531001 - Caisse - Compte principal	152,00		152,00	122,00
Virements internes				
580000 - Virements internes				
TOTAL ACTIF	94 919,97	0,00	94 919,97	81 777,62

Régine CAMPS - Trésorière



Mado GILANTON - Présidente



Passif

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
CAPITAUX		
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)		
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	88 738,33	68 115,93
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-6 960,71	-6 960,71
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
Résultat de l'exercice (excédent)	13 142,35	20 622,40
TOTAL PASSIF	94 919,97	81 777,62